Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260611-DCM2026_055-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 11 juin 2026

Date de convocation :
04 juin 2026

Date d'affichage :
04 juin 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	13
Votants	13

L'an deux mil vingt-six, le jeudi onze juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Christine HELLO, Maire.

Présents : Marie-Christine HELLO, Marie-Josèphe TOQUET, Jean-Michel THOMAS, Sandra CARCAUD, Noéline COSTAN-ZANON, Floriane DAMON, Laura DESBOIS, Jérôme FAIX, Aurélie GELIN, Richard GLAUDEL, Fabien LE PERDU, Audrey ROUXEL, Philippe THOMAS.

Absents excusés : Jean-Philippe NADAL et Cyril RICHARD.

Secrétaire de séance : Audrey ROUXEL.

DCM2026/055 : APPROBATION DU DEVIS POUR LA MODIFICATION DE LA VMC DU COMMERCE ET DE SON LOGEMENT

Madame le Maire indique à l'assemblée que la VMC du commerce et de son logement doit être revue de manière significative.

Un devis a été reçu en ce sens par la SARL LUBIN, pour un montant 3 699,34 € HT, comprenant la modification de la VMC pour la partie toilettes X2 et extraction dans les salles d'eau et la buanderie, alimentation gaz basse pression.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE le devis de la SARL LUBIN pour un montant de 3 699,34 € HT ;**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer le devis correspondant et toute pièce se rapportant à cette affaire.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Audrey ROUXEL

Le Maire,
Marie-Christine HELLO